Renseignements pour une formation sur site en 2020

Vous souhaitez une formation de l’APCF sur site. Afin d’étudier au mieux votre demande, merci de répondre le plus précisément possible aux questions suivantes en nous retournant ce document.

Pour mieux connaître notre offre de formation : <http://www.cresam.org/formations>

**Signalétique**

Nom du ou des établissements concernés

Activité du ou des établissements (accompagnement, réadaptation, Déficiences visuelle et/ou auditive, interprètes…).

Nom, fonction et coordonnées de la personne référente.

**Thème**

Sur quel(s) thème(s) souhaitez-vous que le CRESAM / APCF forme votre équipe ?

Quel est l’objectif principal de cette formation ?

Quels en sont les objectifs secondaires ?

**Public**

Combien de personnes seraient concernées par cette formation ?

Quelle est leur profession dans votre structure ?

Quel est leur niveau de connaissance par rapport aux thèmes choisis.

**Logistique**

Quelle durée prévoyez-vous cette formation ? (en heure ou en jour)

Vous préféreriez que nous intervenions en début ou en fin de semaine ?

Voici nos semaines d’intervention pour 2020 : du 3 au 7 février, du 11 au 15 mai, du 8 au 12 juin, du 21 au 25 septembre, du 2 au 6 novembre et du 30 novembre au 4 décembre. Laquelle vous conviendrait le mieux ?

Merci de renvoyer ce document complété à [loic.leminor@cresam.org](mailto:loic.leminor@cresam.org)